



Monsieur Timotéo ABELLAN
Maire
Mairie de Marennes
167 rue Centrale
69970 Marennes

**Objet : Adaptation de l'Offre
Printemps 2023**

Nos ref. : 23/

contact@marennes.net

Copie : - Jean-Philippe Chone, CCPO
- Daniel Valéro, vice-pdt SYTRAL Mobilités
- ABH / ABO

Lyon, le 31 JUL. 2023

Monsieur le Maire,

SYTRAL Mobilités est l'autorité organisatrice de la Mobilité compétente pour l'organisation des transports en commun (TC) et des transports scolaires sur les ressorts territoriaux de la Métropole de Lyon, les communautés d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et de l'Ouest Rhodanien, ainsi que l'ensemble des communautés de communes du Rhône.

Chaque année, la Commission d'Adaptation de l'Offre de SYTRAL Mobilités se réunit au printemps afin d'examiner des mesures visant à adapter au mieux l'offre aux enjeux de développement des secteurs et aux évolutions des déplacements des populations.

Lors de la dernière séance du 16 juin, la Commission a proposé des adaptations qui ont été approuvées à l'unanimité des suffrages exprimés le 06 juillet 2023 par les membres du Conseil d'Administration.

Plusieurs d'entre elles concernent la desserte de votre commune par les lignes 707 [Ternay – Mions], 774 [Saint-Symphorien-d'Ozon – Vénissieux], 779 [Valencin – Vénissieux], 801 [Corbas – Chaponnay] et 112 [Vénissieux – Chaponnay] du réseau des Cars du Rhône.

La ligne 707 relie les communes de Ternay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Simandres, Marennes et Chaponnay au collège Martin Luther King de Mions, qui est le collège de secteur uniquement pour les classes SEGPA. Sur l'année scolaire 2022-2023, la fréquentation moyenne de cette ligne est de 1 élève (0 à 2 selon les jours), mobilisant un véhicule et un conducteur en heures de pointe. Du fait de cette fréquentation très faible, voire nulle et du contexte actuel de pénurie de personnels de conduite, la ligne est supprimée afin de réaffecter les moyens notamment pour le renfort de la ligne 786 [Communay - Givors]. A noter que les familles résidant dans les communes desservies par la ligne 707 et ayant un élève scolarisé au collège de Mions peuvent être éligibles aux allocations kilométriques, conformément aux critères du règlement des transports du réseau des Cars du Rhône.

Cette mesure sera mise en œuvre à compter du 04/09/2023.

Pour s'adapter aux nouveaux horaires du lycée La Xavière de Vénissieux, SYTRAL Mobilités réalise plusieurs modifications d'horaires des lignes 774 [Saint-Symphorien-d'Ozon – Vénissieux] et 779 [Valencin – Vénissieux] pour la rentrée scolaire de septembre 2023 :

- l'entrée du matin est avancée à 8h00 : elle est sans impact sur les lignes scolaires qui déposent les élèves à 7h50 ;
- la sortie du mercredi midi est reculée à 12h50 : les trajets des lignes 774 et 779 en provenance du lycée sont reculés à 13h00 ;
- la sortie du soir est reculée à 17h50 : les trajets des lignes 774 et 779 en provenance du lycée sont reculés à 18h00.

Pour s'adapter aux nouveaux horaires du collège La Xavière de Chaponnay, SYTRAL Mobilités réalise plusieurs modifications d'horaires des lignes 779 [Valencin – Vénissieux] et 801 [Corbas – Chaponnay] pour la rentrée scolaire de septembre 2023 :

- l'entrée du collège le matin est avancée de 8h10 à 8h05 : elle est sans impact sur les lignes scolaires qui déposent les élèves entre 7h47 et 7h54 ;
- la sortie du mercredi midi est reculée de 11h45 à 12h00 : le trajet de la ligne 801 est reculé à 12h10, le trajet de la ligne 779 est reculé à 12h15 sans impact financier (la ligne 112 reste adaptée avec un passage à 12h18 à 600m de l'entrée du collège direction Vénissieux) ;
- la sortie du soir est avancée de 16h00 à 15h55 sans impact sur les horaires des lignes Cars du Rhône.

Ces mesures seront mises en œuvre à compter du 04/09/2023.

Enfin, l'offre de la ligne 112 [Vénissieux – Chaponnay] est simplifiée avec un nouveau terminus à l'arrêt "Chaponnay - Romatières". Les arrêts suivants jusqu'à "Valencin - Le Fayet" seront reportés sur la ligne scolaire 779 [Valencin – Vénissieux].

Cette mesure qui sera mise en œuvre à compter du 28/08/2023, représente un engagement financier de SYTRAL Mobilités de +326 043€ par an.

Les services de SYTRAL Mobilités restent à votre disposition pour tous compléments d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bruno BERNARD
Président

